

Décision

Générale

colonial

Décision n° 68-423-1932 Gratifications.

n° 68-423-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 423 du 01/02/1932

Date de publication
16 février 1932

Date du numéro
1 février 1932

TEXTE INTÉGRAL

une gratification de 20 francs est accordée à l'interprète Ouabery Miguel, pour travaux supplémentaires, 18 février 1932, une gratification politique de 150 francs est accordée au chef Debenah Ibrahim Ampharé.